



La rentrée scolaire à Paris est marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Malgré la mobilisation historique de l'ensemble de la communauté éducative, la ville de Paris a voulu passer en force avec le soutien de l'Académie pour une mise en œuvre précipitée dès la rentrée 2013 de cette réforme que nous rejetons. Les conséquences de cette réforme et de cette précipitation se font déjà sentir et ont des impacts sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que sur les statuts des personnels enseignants et municipaux

Par ailleurs, le gouvernement a présenté un projet de loi sur la réforme des retraites qui va toucher directement les enseignants comme l'ensemble des salariés. Les conséquences principales seraient l'augmentation de la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein ainsi que l'augmentation des cotisations.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CNT-Ste et CGT Educ'Action appellent les collègues à participer aux assemblées générales d'arrondissement et à **l'assemblée générale parisienne du 8 octobre à 16h à la Bourse du travail :**

- pour faire le point sur la mise en œuvre concrète de la réforme des rythmes et ses conséquences pour les élèves et les personnels, pour dégager les voies et moyens pour en obtenir sa suspension
- pour débattre du projet gouvernemental concernant la nouvelle « contre-réforme » des retraites.